



Les Chabotteries

Association des Chabot

Vol. 1 No 1 Décembre 2007

Le brunch du 14 octobre 2007



Raoul Chabot,
le fondateur

La toute première
assemblée annuelle

*à la Cabane à sucre
Chabot de Neuville*



Les Chabotteries est une revue trimestrielle publiée par l'Association des Chabot.

Association des Chabot et Les Chabotteries

Adresse postale :

C.P. 10090, Succ. Sainte-Foy
Québec QC G1V 4C6

La date limite pour la remise des textes destinés au prochain numéro est le 15 février 2008.

Équipe de rédaction :

- Direction :** André Goggin (0064)
- Téléphone :** (418) 628-4786
- Courriel :** a.goggin@sympatico.ca
- Assistant à la rédaction :** Jean-Louis Chabot (0019)
- Courriel :** chabot08@sympatico.ca
- Direction et édition :** André Goggin (0064)
- Infographie et mise en page :** Lucie Chabot (0008)
- Téléphone :** (418) 834-4601

Collaborateurs pour ce numéro :

- André Goggin (0064)
- Claude Chabot (0001)
- Paul-Henri Lachance (0002)
- Jean-Louis Chabot (0019)
- Lucie Chabot (0008)

Les textes publiés dans *Les Chabotteries* sont sous la responsabilité de leur auteur qui en demeure propriétaire. Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans autorisation préalable de l'Association et de l'auteur.

Copyright © 2007 Association des Chabot

Conseil d'administration 2007-2008

- **Président**
Claude Chabot (0001) (418) 831-3362
- **Vice-président**
Luc Chabot (0011) (418) 285-3190
- **Directeur**
André Goggin (0064) (418) 628-4786
- **Secrétaire**
Lucie Chabot (0008) (418) 834-4601
- **Trésorière**
Nicole Chabot (0006) (418) 527-1958

Cotisation à l'Association

Membre régulier 25,00 \$

Sommaire

Le mot du président	3
Le mot de la rédaction	4
Enfin, le premier rassemblement	5
La famille de Mathurin	6
Mathurin s'établit à l'Île d'Orléans en 1665 ...	7
La revue a besoin de vous.....	8
La chanson des Chabot	9
Entretien avec Paul-Henri Lachance	10
Notre service d'entraide	11
Nos souhaits	12

Le mot du président



À tous les membres, merci de votre confiance et bravo pour votre conscience sociale. Il est très important d'avoir une structure légale afin de conserver l'histoire de nos racines, et se souvenir de nos ancêtres, pour nous et les générations futures.

Je profite de l'occasion pour remercier Me Marie-France Chabot qui a généreusement donné de son temps pour diriger la réunion du 14 octobre. De plus, elle s'est offerte spontanément pour revoir nos règlements.

Je voudrais aussi remercier Paul-Henri Lachance, pionnier dans notre cause, ayant été le 4 août 1979 le généalogiste du plus grand rassemblement des Chabot qui a eu lieu à l'Île d'Orléans, sous la présidence de Paul-Eugène Chabot. Ceux et celles qui étaient présents au brunch ont pu constater ses talents de compositeur et de chanteur. D'ailleurs, vous trouverez une copie de sa chanson en page 9 de notre revue.

Je ne voudrais pas oublier le travail énorme de l'équipe à l'accueil, mon épouse Francine Carbonneau, notre trésorière Nicole Chabot et son conjoint

Historique de la fondation de l'Association

C'est le 11 mai 2007 que j'ai fait parvenir par courriel le premier sondage en vue de créer une Association. Les résultats étant positifs, le 1er juin 2007, en présence de 9 personnes se tenait la réunion de fondation au Pavillon Casault de l'Université Laval, pour démarrer légalement l'Association. Le 18 juin 2007 nous recevions nos lettres patentes du Gouvernement sous le numéro : 1164506231. Dans les jours qui ont suivi, nous sommes devenus membres de la Fédération des familles-souches du Québec sous le numéro : 286.

À la suite de plusieurs réunions, le recrutement et la mise en place d'un plan d'action furent élaborés. Le 14 octobre 2007 nous tenions le premier rassemblement de l'Association. Comme résultat, 133 personnes ont répondu à l'invitation. C'était au-delà de nos espérances. Mieux encore, après cette rencontre, six

Claude Sicotte, mon frère Eddy Chabot et, ma soeur Lucie Chabot secrétaire qui a pris une partie de son congé de six mois pour m'aider à structurer cette organisation.

Je voudrais souligner le soutien moral que j'ai reçu depuis des années de certaines personnes qui rêvaient de voir naître cette Association des Chabot, et je nomme :

Jacques Chabot de St-François-de-Montmagny

Jean-Paul Chabot de St-Charles-de-Bellechasse

Jacques Chabot de Ste-Marie-de-Beauce

Me Gaétan Chabot de Montréal

Josette Drouin de St-Magloire

Diane Chabot-Pard de Montréal

Luc Chabot maintenant Vice-président

Je voudrais aussi remercier le propriétaire de la Cabane à Sucre Chabot de Neuville, Mario Chabot, pour la qualité des lieux et du repas. Toutes et tous étaient enchantés. Comme par hasard nous avons eu le bonheur de participer à un événement spécial soit les 46 ans de mariage de Raoul Chabot et son épouse Mariette Cantin, les parents de Mario, fondateur il y a 44 ans de cette magnifique cabane.

autres membres se sont ajoutés.

Pour la suite qu'en est-il maintenant? Nous en sommes maintenant à la création d'une revue nommée **Les Chabotteries**, laquelle, espérons-le, deviendra un outil de communication dynamique et interactif entre les membres.

Nous avons besoin de vous, pour le bon fonctionnement de l'Association et sa survie. Comment ? ?

- Premièrement, en restant membre et en recrutant des nouveaux membres.
- Deuxièmement, en nous fournissant des informations sur votre famille immédiate.
- Troisièmement, en participant à la formation d'équipes régionales.

Ensemble, préservons notre histoire et nos racines.

Par *Claude Chabot*

Le mot de la rédaction

Lancer une publication d'intérêt sur les Chabot est tout un défi. Nous le relèverons avec la participation de nos membres, votre participation. Nous visons à devenir « la référence » pour ce qui concerne les Chabot. Nous procéderons avec rigueur, respect et enthousiasme.

Dans notre revue, nous parlerons des Chabot de toutes les époques en nous attardant, si possible, à leur milieu social, économique et politique. Nous parlerons bien sûr de l'ancêtre Mathurin à son arrivée en Nouvelle-France, nous le suivrons à Château-Richer et à l'Île d'Orléans, nous serons témoins des déplacements de ses descendants qui se sont dispersés d'abord sur la rive sud, dans la région de Montréal et, par la suite, un peu partout au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis.

En plus des renseignements purement généalogiques, nous découvrirons ce qu'ils étaient par la documentation de l'époque (archives notariales, militaires et judiciaires) et ce qu'ils ont fait.

Pour l'histoire des 150 dernières années, nous comptons sur vos souvenirs et vos recherches personnels (la fameuse boîte à chaussures où on conserve des albums souvenirs, des photos, des cartes postales, des cartes mortuaires et de la vieille correspondance).

Plusieurs d'entre vous ont des histoires à raconter avant qu'elles ne tombent dans l'oubli. Partagez-les avec nous. Vous voulez le faire, mais vous ne savez pas comment? Vous craignez de mal écrire et de faire des fautes? Vous ne savez pas quel titre donner? N'ayez pas de craintes de vous lancer dans cette aventure. Personnellement j'en suis à la même étape. Nous comptons sur l'aide de Jean-Louis Chabot pour vous fournir l'aide nécessaire pour la suppression des fautes, la qualité du français et du style. Ayant enseigné, il a toutes les qualifications nécessaires pour nous aider.

Dans chaque numéro, nous projetons fournir un ser-

vice d'entraide pour répondre à vos questions. Si Claude Chabot avec sa banque de données de près de 58 000 noms sur les Chabot ne peut y répondre, on lancera un appel à tous. Nous établirons la généalogie ascendante d'un Chabot connu, nous vous laisserons parler des Chabot que vous voulez nous faire connaître et, nous soulignerons certains faits et événements (les anniversaires de nos aînés de plus de 80 ans, les anniversaires de mariage de plus de 40 ans, les publications dans les journaux etc.).

Dans ce premier numéro, Lucie Chabot nous raconte le déroulement de notre première assemblée générale lors d'un rassemblement pour un brunch dominical à la Cabane à sucre Chabot de Neuville. Paul-Henri Lachance qui nous dévoile les paroles de sa chanson sur les Chabot qu'il nous a chantée à cette occasion. Nous nous sommes entretenus avec lui pour qu'il nous rappelle le grand rassemblement des Chabot à l'Île en 1979. Nous vous donnons quelques détails sur la famille de Mathurin et nous relatons le premier établissement de Mathurin à l'Île d'Orléans dans la seigneurie de Charny-Lirec

Il existe une deuxième famille Chabot : celle de Michel Chabot dit Lamarre. Nous la connaissons peu. Nous ouvrons nos pages à tous ceux qui voudraient nous la faire connaître.

Bonne lecture !

André Goggin

*(Chabotté par Florence
Chabot, ma mère)*



Enfin, le premier rassemblement...

Enfin! Nous y étions parvenus à ce jour qui allait marquer un tournant dans notre histoire à nous, les Chabot: la réalisation d'un rêve souhaité par plusieurs parmi ceux qui étaient présents ce matin-là, c'est-à-dire la mise sur pied de l'Association des Chabot.

Cette histoire a débuté par un simple sondage que Claude Chabot a fait auprès de gens, qui comme lui, étaient fiers de leur patronyme et de leur lignée. Notre président a réuni autour de lui quelques passionnés et de fil en aiguille des membres de partout au pays et d'ailleurs se sont joints à l'équipe. Une assemblée générale s'imposait. Quoi de mieux qu'un bon repas pour réunir les gens...l'invitation pour un brunch était lancée.

Ce matin-là, les organisateurs et quelques bénévoles se sont présentés à la Cabane à sucre Chabot de Neuville, afin d'accueillir les gens. Fébriles et heureux, l'objectif ultime: être à l'écoute et voir au bien-être de tous et chacun. La tension ne dura pas longtemps: dès 9h30 arrivèrent nos premiers Chabot. Sans interruption, le défilé des membres et de leur famille se prolongea jusqu'à 11h00. Chacune des présences fut tellement appréciée. La table où étaient exposés les documents et les volumes fournis par Claude connue un immense succès. Les inscriptions de nouveaux membres se firent nombreuses... notre président a beaucoup de charisme et sait se faire convaincant.



L'atmosphère, réchauffée par la chanson de Paul-Henri Lachance, était à la fête. Les échanges étaient animés; ça discutait fort tout à la joie des retrouvailles et des nouvelles rencontres. La nourriture abondante et délicieuse fut fort appréciée. Merci à Mario Chabot, propriétaire des lieux, et à son équipe pour le chaleureux accueil.



Le dimanche 14 octobre 2007 sera une date particulièrement mémorable pour nous, membres-fondateurs de l'Association. Nous avons également comme objectif d'*officialiser auprès des membres le conseil d'administration*. Grâce au travail incomparable de Marie-France Chabot, tout en finesse et dans l'humour, cette première assemblée générale s'est déroulée rondement. Bravo! Et merci Marie-France.

Apparaissent sur la photo les cinq premiers administrateurs élus au Conseil d'administration. De gauche à droite: André Goggin, directeur, Lucie Chabot, secrétaire, Claude Chabot, président, Nicole Chabot, trésorière ainsi que Luc Chabot, vice-président.

Par *Lucie Chabot*



La famille de Mathurin

Mathurin Chabot est né le 18 août 1637 et baptisé à St-Hilaire-de-Nalliers, évêché de Luçon dans le Poitou en France. Il est le fils de Jean Chabot et de Jeanne Rodé.

Il se marie à **Marie Mésange** le 17 novembre 1661 à Québec. Marie est la fille de Robert Mésange et de Madeleine Lehoux.

Ils donneront naissance à **13** enfants :

Michel, baptisé le 31 décembre 1662 à Château-Richer. (Sa date de naissance est laissée en blanc dans les registres !). Il se mariera plus tard à Angélique Plante.

Joseph, né le 31 août 1664 et baptisé le 1^{er} septembre 1664 à Château-Richer. Il se mariera à Marie Françoise Pouliot.

Pierre, né vers 1666 (son baptême n'a pas été retracé). Il épousera en première noce Symphorose Meroutapouc ou Tapakoé une amérindienne et, en deuxième noce avec Dorothée Mercier.

Jean, né le 2 novembre et baptisé le 7 novembre 1667 à Ste-Famille, Île d'Orléans. Il se mariera avec Éléonore Énaud.

Mathurin, né le 2 mai et baptisé le 15 mai 1669 à Ste-Famille. Il sera massacré par les Iroquois vers 1690.

Marie, née le 4 septembre et baptisée le 9 septembre 1671 à Ste-Famille. Elle épousera Charles Pouliot.

François, né et baptisé le 24 février 1674 à L'Ange-Gardien. Son épouse sera Marguerite Noël.

Anne, née le 13 avril et baptisée le 19 avril 1676 à Ste-Famille. Elle décèdera en bas âge (décès le 7 mai 1676 à St-Pierre et sépulture le 14 mai à Ste-Famille)

Françoise, née le 7 mai et baptisée le 16 mai 1677 à Ste-Famille (décès le 23 mai et sépulture le 28 mai 1677 à Ste-Famille).

Antoine, né le 19 avril 1679 et baptisé le 24 avril à Ste-Famille. Il sera le curé de Ste-Anne-de-Beaupré.

Louise, née le 11 février et baptisée le 13 février à St-Laurent, Île d'Orléans. Elle épousera d'abord Antoine Pouliot et par la suite Nicolas Audet-dit-Lapointe

Marguerite, née le 6 septembre et baptisée le 28 septembre 1682 à St-Laurent. Elle se mariera à André Pouliot

Louise Françoise, née le 30 juillet 1684 et baptisée le lendemain à St-Laurent. Elle décèdera très jeune. (décès et sépulture le 10 mars 1687 à St-Laurent)

Par *André Goggin*

Les premiers chevaux en Nouvelle-France

Ils arrivent le 16 juillet 1665. Les jésuites dans leur Relation de 1664-1665 rapportent que « les sauvages qui n'en avaient jamais vus les admiraient, s'étonnant que les originaux de France soient si traitables et si souples à toutes les volontés de l'homme ». ¹

¹Marcel Trudel, La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales, Fides, 1997, p. 409

Mathurin s'établit à l'Île d'Orléans en 1665

Marié à Marie Mésange depuis 4 ans et père de 2 jeunes garçons (Michel 2 ans et Joseph 1 an), notre ancêtre Mathurin décide qu'il est temps pour lui d'aller s'établir dans une seigneurie.

Dès le lendemain de l'obtention de Toussaint Toupin de Château-Richer de sa quittance pour son contrat de bail à ferme, il passe à l'action. Il signe, le 15 juillet 1665, un contrat avec Abel Sagot dit Laforge, pour l'achat d'une concession dans l'arrière-fief Charny-Lirec, dans la seigneurie de Beaupré. La terre mesure 2,5 arpents sur le côté nord de l'Île d'Orléans. Aujourd'hui, l'Hôtel de Ville de St-Pierre serait érigée sur la terre de Mathurin.¹

Le régime seigneurial

Les premiers colons n'ont pas la liberté de s'établir où ils le désirent. Les règles sont claires : le régime seigneurial s'applique à tous et le colon doit acquérir une concession dans une seigneurie. À l'époque, on était encore très loin de parler de démocratie; cela viendra beaucoup plus tard avec la révolution française. Le Roi avait tous les pouvoirs et pouvait exprimer tous ses caprices. Le « bon plaisir du Roy » réglait bien des oppositions.

C'est le système féodal français qui est à la base du régime seigneurial. Le roi concède des territoires à des seigneurs en Nouvelle-France « dans le but de recruter des hommes d'entreprises qui collaboreront au peuplement² ».

Dans le cas de Mathurin, il s'agit de la seigneurie de Beaupré dont le titulaire est la Compagnie de Beaupré.

Un seigneur pouvait remplir plus facilement ses obligations avec le Roi en créant une nouvelle seigneurie à l'intérieur de la seigneurie qui lui était concédée. Il crée alors ce qu'on appelle un arrière-fief. Il y aura dans cet arrière-fief un nouveau seigneur avec des droits et obligations semblables aux siens.³ La compagnie de Beaupré avait ainsi créé l'arrière-fief de

Charny-Lirec dont le nouveau seigneur se nommait Charles de Lauson-Charny. Ce seigneur noble est prêtre et membre de la famille Lauson, qui, en 1663, possède plus de 60 % des terres concédées par le Roi en Nouvelle-France, soit 7 seigneuries totalisant 6,3 millions d'arpents.⁴ Aujourd'hui, la famille Lauson-Charny a laissé son nom à deux municipalités de la Rive-Sud de Québec près de Lévis.

La seigneurie de l'arrière-fief de Charny-Lirec couvrait la moitié supérieure de l'Île d'Orléans à l'exception des deux extrémités qui constituaient deux arrière-fiefs différents : celui d'Argentenay à l'est (aujourd'hui St-François) et celui de Beaulieu à l'ouest (Ste-Pétronille).

Charles de Lauson-Charny avait été très actif. Il avait concédé dans sa seigneurie plus de 70 concessions à des colons.⁵ C'était beaucoup quand on sait que la population du pays en 1663 était d'environ 3000 personnes.

Il n'y avait pas de village à Charny-Lirec et il semble que ce n'est pas le prêtre de la place qui procédait aux actes religieux dans cette seigneurie.

En 1666, Mgr. Laval fait l'acquisition de l'arrière-fief de Charny-Lirec et le regroupe avec la seigneurie de Beaupré dont il en complète l'acquisition en 1668.⁶ Par la suite, Mgr. Laval concédera de nouvelles terres dans la partie sud de l'Île.

Le transfert des terres concédées

Le premier colon dans une seigneurie recevait la terre gratuitement à condition de la défricher, de la cultiver et d'y habiter une maison (ce que l'on appelle *avoir feu et lieu*).⁷

Lorsque Mathurin Chabot achète la concession d'Abel Sagot dit Laforge à Charny-Lirec en 1665⁸, le prix payé correspond à la valeur des travaux réalisés par le vendeur en plus de la valeur des animaux, des instruments et des récoltes. Nous tenterons d'analy-

ser ce contrat dans un prochain article.

Devoirs du censitaire (Mathurin) envers son seigneur⁹

Le cens. Il s'agit d'un impôt annuel par lequel le censitaire reconnaît que le seigneur garde la propriété éminente sur la terre concédée et qu'il n'en est que le concessionnaire. Le montant est généralement indiqué dans l'acte de concession. Il a surtout une valeur symbolique.

La rente. Il s'agit d'une rente perpétuelle payable en argent ou souvent en nature. Elle était souvent d'une ou deux livres de beurre et de 2 ou 3 chapons ou poules grasses. Quelle diète pour le seigneur et sa famille !

Les lods et ventes. C'est l'équivalent de nos jours de notre taxe de bienvenue, payable par le nouveau propriétaire et correspondant dans l'arrière-fief de Charny-Lirec à l'équivalent du revenu produit au cours de la dernière année. Mathurin a sûrement dû la payer.

La banalité du moulin à farine. Le censitaire devait laisser à son seigneur le quatorzième du blé moulu.

La pêche. Lorsqu'elle excédait les besoins familiaux, le seigneur voulait sa part. C'est le cas de la pêche à l'anguille, très populaire à l'époque, car ce poisson se conservait bien.

Par André Goggin

↳ Suite au prochain numéro où on verra Mathurin déménager sa famille à St-Laurent.

LA REVUE A BESOIN DE VOUS, c'est une question de survie !!

COMMENT POUVEZ-VOUS NOUS AIDER ??

- En vous convainquant que cette revue est la vôtre et que chaque membre doit se sentir impliqué pour que cette publication survive et progresse.
- En nous communiquant divers événements, histoires ou anecdotes de famille, anniversaires de mariage (40 ans et plus), décès de l'un des nôtres, hommages ou reconnaissances attribués à l'un de nous etc. En d'autres termes, tout événement historique ou présent susceptible de rendre la lecture de cette revue captivante et intéressante.
- Si l'écriture n'est pas votre « fort » demandez à un ami, un proche de le faire pour vous. Sinon nous sommes toujours à votre disposition pour vous aider. Communiquer avec notre président qui se fera un plaisir de recueillir votre témoignage.

Merci pour votre éventuelle collaboration ...



À VOUS LA PAROLE !

Jean-Louis Chabot

1 Selon la recherche réalisée par Gaétan Chabot (0037)

2 Marcel Trudel, La Nouvelle-France par les textes, Les cadres de vie, Les Éditions Hurtubise, 2000, p.60

3 Marcel Trudel, Les cadres de vie, p 64

4 Marcel Trudel, Le terrier du St-Laurent en 1663, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, p. 71

5 Marcel Trudel, Le Terrier, p.146 6 Marcel Trudel, La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales, Fides, 1997, p. 355

7 Marcel Trudel, Le cadre de vie, p. 82

8 Archives nationales du Québec, 4M00-2076

9 Marcel Trudel, Le terrier, p.91

La Chanson des Chabot

Écrite et présentée au brunch du 14 octobre 2007
par Paul-Henri Lachance (fils de Lucienne Chabot)

Sur l'air de « Le régiment de Sambre et Meuse »

Refrain: *Tous les Chabot d'Amérique
Viennent de France, pays de Mathurin
Et quand ils font de la musique
On reconnaît les joyeux poitevins*

1^{er} couplet: *Ils ont vécu sur la grande Île
Près de Québec, en Canada
Ce n'était pas toujours facile
On faisait tout, même soldat !*

2^e couplet: *On y trouvait de jolies femmes
Qui savaient coudre et bien chanter
Et si parfois venaient des drames...
On oubliait dans l'amitié...*



CROQUIS DES DEUX RÉGIONS OÙ ONT VÉCU NOS ANCÊTRES



3^e couplet: *Grand Mathurin aimait Marie
Sa douce épouse au nom d'oiseau
Cette « Mésange » était l'envie
De tous les noirs étourneaux...*

4^e couplet: *Tous les Chabot aiment à rire
Avec les gens qui sont près d'eux
Ce n'est pas cher un beau sourire
Et tout le monde en est heureux.*

La pièce dont s'est inspiré Paul-Henri est tirée de l'oeuvre musicale de **Robert Planquette**.

Ceux qui voudraient entendre l'extrait musical « Le régiment de Sambre et Meuse » peuvent aller sur Internet à l'adresse ci-dessous :

www.chanson.udenap.org/50_chansons/02_regiment_de_sambre_et_meuse.htm

Photos prises sur ce même site.



Entretien avec Paul-Henri Lachance



Notre invité, M. Paul-Henri Lachance, membre de l'organisation du grand rassemblement des Chabot, tenu le 4 août 1979, à St-Laurent, Île d'Orléans.

AG – Ma mère m'a dit qu'il y avait eu beaucoup de monde à cette fête ?

PHL – Oui, beaucoup. Nous étions entre 2000 et 2500 participants.

AG – Comment est venue l'idée de ce rassemblement?

PHL – Nous fêtons en 1979 le tricentenaire de la fondation de quatre paroisses de l'Île, soit : St-François, St-Jean, St-Laurent et St-Pierre. Dans le cadre de cet événement, on avait incité les familles à se rassembler. Dix-neuf familles ont répondu à l'appel, dont les Chabot et les Lachance, les deux familles de mes parents. La fête des Lachance est célébrée, religieusement et civilement le 24 juin, le jour de la St-Jean-Baptiste, et celle des Chabot, plus tard, dimanche le 4 août.

AG - Comment s'est déroulé ce rassemblement?

PHL – Il faut d'abord parlé de celui des Lachance, le jour de la St-Jean. C'était une journée épouvantable. Il pleuvait et il faisait mauvais temps. L'église était pleine. Tout s'est déroulé à l'intérieur. Heureusement, nous avons reçu la visite du premier ministre René Lévesque. Le soir, il restait tellement de nourriture que nous l'avons distribuée à tous les gens du village après l'avoir annoncé avec une voiture munie d'un haut-parleur.

AG – Pour la fête des Chabot, on a mis Lachance sur notre bord?

PHL – Oui (en riant). Nous étions un peu inquiets lors des préparatifs mais, on a eu une journée tout à fait merveilleuse. Il faisait beau et très chaud ce jour-là à St-Laurent. Il paraît que c'est la fête de famille durant laquelle où il s'est vendu le plus de bière. Nous avions réservé le Couvent, mais il n'a servi qu'au repas.

AG – Comment a-t-on contacté tous ces participants?

PHL – On a utilisé les bottins téléphoniques de toutes les régions. J'avais préparé une petite revue pour qu'on nous retourne son ascendance. À ceux qui ont répondu aux appels téléphoniques, nous leur avons envoyé une invitation avec cette petite revue. On leur a demandé de contacter tous les Chabot qu'ils connaissaient. On a envoyé 2500 invitations. Il y avait beaucoup d'enthousiasme.

AG – Comment avez-vous identifié les gens?

PHL – Nous voulions que les familles soient identifiées aux fils de Mathurin. Pour les descendants de Joseph, la carte était bleue. pour ceux de Jean, le vert, et pour ceux de Michel, le rouge. Pour l'occasion, j'avais revêtu le costume d'époque de Mathurin : la chemise de lin et la culotte d'étoffe du pays.

AG – Parlez-nous de votre ascendance?

PHL – Elle a toujours vécu à l'Île. Je descends de Jean, l'un des fils de Mathurin. Ma mère, Lucienne Chabot, vivait près de l'église de St-Laurent, sur le haut de la falaise.

AG – Avez-vous composé votre chanson sur les Chabot pour cette occasion?

PHL – Non, je l'ai composée cette année. L'idée me trottait dans la tête. Je voulais quelque chose de vivant, de rassembleur. J'ai choisi comme refrain une vieille chanson militaire française, utilisée par le régiment de Sambre et Meuse. Il faut que ce soit fa-

cile à retenir, sans la nécessité d'un texte. On la chantait à l'époque en marchant. (Là, il me la chante avec entrain).

AG – Parlez-nous de votre vie religieuse?

PHL – J'ai cinquante années de vie sacerdotale. Les vingt premières années, je fus vicaire dix ans sur la rive sud (St-Raphael-de-Bellechasse, Ste-Bernadette-de-Lauzon) et puis, dix à Québec sur la rive nord (St-Jean-Baptiste, St-Pascal). Ensuite, je fus curé vingt autres années à Sacré-Cœur-de-Jésus (dans le quartier St-Sauveur à Québec), Duberger, et finalement à Beaupré (à ne pas confondre avec Ste-Anne-de-Beaupré). Finalement, j'ai fait dix ans d'animation pastorale auprès des personnes âgées.

AG – Comment vous êtes-vous initié à la généalogie?

PHL – J'étais jeune. Dans le temps de mes études, j'avais passé un été à donner un coup de main au curé de St-Jean, Île d'Orléans. Dans mes temps libres, je feuilletais les registres paroissiaux. Il y avait aussi à cet endroit le livre de Turcotte, un de nos premiers généalogistes. J'ai alors remonté à mes premiers ancêtres Lachance et Chabot. Je me suis permis, sans le demander au curé, de souligner en rouge mes ancêtres Lachance, et en vert, ceux des Chabot. C'est comme cela que j'ai réalisé la descendance des fils de Mathurin soit : Michel, Joseph et Jean. J'étais content car, rares étaient ceux qui avaient cette occasion.

AG – Vous avez remonté aux sources?

PHL – Je suis allé en France, aux pays de mes ancêtres en 1980. Je crois être un des seuls à avoir retrouvé les registres où ses deux ancêtres ont été baptisés (Naillers pour les Chabot et Notre-Dame-du-Havre pour les Pépin dit Lachance).

AG – Nous nous sommes quittés après avoir jeté un coup d'oeil à la propriété ancestrale à St-Laurent.

Entretien réalisé par *André Goggin*

NOTRE SERVICE D'ENTRAIDE

Nous vous offrons la possibilité d'avoir ou d'offrir de l'aide auprès de nos membres.

La façon de faire : vous n'avez qu'à nous faire parvenir vos questions ou réponses, soit par courrier OU encore par courriel, aux adresses ci-dessous :

Les Chabotteries (*Association des Chabot*)
C.P. 10090, Succ. Sainte-Foy
Québec QC G1V 4C6

OU à leschabotteries1@hotmail.com

Nous les publierons dans les prochains numéros, afin que l'on puisse vous aider dans vos recherches.

 *L'équipe Les Chabotteries*

Question 1

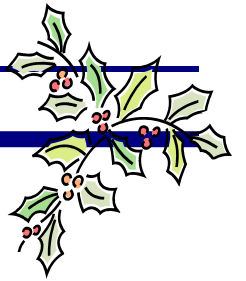
Je recherche les parents d'Étienne Chabot marié à Isabelle Langlois vers les années 1856 dans la région de la Montérégie. Ils auraient eu 14 enfants dont la grande majorité se sont mariés au Québec. Etienne serait décédé à Manchester, New-Hampshire (USA) sous le nom de Stephen Shepard. (Il était maçon de métier)
CLAUDE CHABOT (0001)

Question 2

Je cherche le nom des parents d'Agathe et Marie-Madeleine Chabot. Agathe s'est mariée à Jean-Baptiste Corbin, le 24 avril 1775 à Trois-Rivières, alors que sa soeur s'est mariée à Joseph Bonneville le 18 janvier 1775 dans la même ville. Merci de votre aide !
CLAUDE CHABOT (0001)

Question 3

Je cherche le nom des parents d'Albert Chabot marié à Marie-Ange Harvey. Je cherche aussi à connaître l'endroit et la date de leur mariage. Ils auraient eu une fille du nom d'Alice, mariée à Paul-Émile Perron. Merci !
CLAUDE CHABOT (0001)



*Nous profitons de l'occasion
pour vous souhaiter à tous un très
Joyeux Noël et une Bonne et
Heureuse Année!*

Votre conseil d'administration

Étiquette adresse

